

**Les instruments de la responsabilité des entreprises
Comment tenir les entreprises multinationales responsables de
violations des droits de l'Homme**

**Séminaire de formation et de réflexion
Nairobi**

29-30 novembre 2008

Programme

29/11 - Jour 1

8h30- 9h00 Accueil des participants

9h 00- 9h30 Discours d'ouverture

Muthoni Wanyeki, Directrice exécutive, Kenya Human Rights Commission

Renaud Ferrand, Premier Conseiller, Ambassade de France au Kenya

9h30 - 11h 00 Session introductive

Entreprises et droits de l'Homme: Impacts et responsabilités

Introduction: Mondialisation, entreprises et droits de l'Homme

Amina Bouayach, Vice présidente, FIDH

Responsabilité des Etats et des entreprises multinationales concernant les droits de l'Homme

Valérie Van Goethem

Impact des entreprises multinationales sur les droits de l'Homme: vue d'ensemble

– Violations des droits de l'Homme par les compagnies de sécurité privées en Tanzanie

Léonard Elias Magwayega, Legal and Human Rights Center, Tanzanie

– Impact des industries extractives au Niger sur l'environnement et la santé

Khalid Ikhiri, Association nigérienne de défense des droits de l'Homme (ANDDH), Niger

– Vale et les droits des peuples autochtones au Brésil

Rafael Dias, Justicia Global, Brésil

– Les agro-industries et droits des petits paysans au Bangladesh

Ahmed Ziauddin, Odhikar

**Examen de l'impact des entreprises multinationales sur les droits de l'Homme et la
détermination des responsabilités: quelle méthodologie?**

Caroline Brodeur, Droits et démocratie

11h00 - 11h30 Pause-café

L'accès aux recours pour les victimes de violations des droits de l'Homme liées aux entreprises

11h30 - 13h00

1) Mécanismes et tribunaux nationaux

Modérateur: Emmanuel Daoud, Groupe d'action judiciaire de la FIDH

- La Commission nationale des Droits de l'Homme du Kenya (KNHRC) et les entreprises multinationales

Wambui Kimathi, Commissaire

- L'utilisation de la Cour suprême indienne pour contraindre les entreprises multinationales au respect des droits de l'Homme

Colin Gonsalves, Human Rights Lawyers Network

- L'utilisation des systèmes judiciaires nationaux pour la mise en oeuvre du droit du travail: l'exemple de la Chine

William Nee, China Labour Bulletin (CLB)

- Les limites des systèmes nationaux: l'affaire Trafigura en Côte d'Ivoire

Rémi Toppé, Ligue ivoirienne des droits de l'Homme (LIDHO)

Discussion

13h00 - 14h30 Déjeuner

14h30 - 16h00

Modératrice: Dora Lucy Arias, Corporacion Colectivo de Abogados José Alvear Restrepo (CCAJAR)

2) Mécanismes internationaux et intergouvernementaux

- Instruments et procédures des Nations unies sur la responsabilité des entreprises

Claire Mahon, Institut de hautes études internationales et du développement

- Mécanismes de l'OIT pour la mise en oeuvre des droits du travail et des peuples autochtones

Mban Kabu, Confédération syndicale internationale (CSI)

Discussion

3) Mécanismes régionaux

- Cour et Commission interaméricaines

Javier Mujica, Centro de Asesoría laboral del Perú (CEDAL)

- Instruments et mécanismes régionaux pour la protection des droits de l'Homme en Afrique:

Commission et Cour africaine, et tribunaux des Communautés économiques régionales

Monica Mbaru, ICJ-Kenya

- L'affaire Shell/ Nigeria devant la Commission africaine des droits de l'Homme et des peuples

Princewill Akpakpan, Civil Liberties Organisation

Discussion

16h00-16h30 Pause café

16h30-17h30

4) Mécanismes de *soft law*

- Les Principes directeurs de l'OCDE: opportunités et limites

Tricia Feeney, RAID-UK

Discussion

30/11 Jour 2

Utilisation des initiatives volontaires RSE

9h00 - 10h30

Modératrice: Amina Bouayach, FIDH

1) Utilisation des initiatives volontaires

- L'utilisation des instruments de la RSE et le dialogue avec les entreprises pour renforcer l'opposabilité des droits de l'Homme aux entreprises

Antoine Bernard, FIDH

- Vue d'ensemble des initiatives dans le secteur du thé

Louiza Kabiru, KHRC

- L'exemple de la société civil congolaise dans l'utilisation des initiatives sectorielles (EITI, Plan de certification des forêts)

Roger Bouka, Organisation congolaise des droits de l'Homme (OCDH)

2) Plaidoyer et campagne internationale pour la responsabilité des entreprises

- La campagne pour le respect des droits au travail par Del Monte

Daniel Kyule, Trade unionist

Discussion

10h00-10h30 Pause café

10h30-12h30:

Les possibilités d'action judiciaire extra-territoriale contre des entreprises transnationales

Modérateur: Colin Gonsalves, Human Rights Law Network

Opportunités, limites et risques du contentieux dans les Etats d'origine des entreprises (sur les plans civil et pénal)

Véronique Van Der Plancke, avocate, FIDH

Exemple des tribunaux américains

- L'utilisation du Alien Tort Claims Act

Jacqui Zalcborg, Earthrights International

- Les cas contre les entreprises multinationales aux Etats Unis pour des violations des droits de l'Homme en Colombie

Dora Lucy Arias, Colectivo de Abogados: l

- L'affaire Chevron/Nigeria aux Etats Unis

Princewill Akpakpan, CLO

Exemple des tribunaux européens

Michel Uiterwaal, avocat, European Center for Constitutional and Human Rights (ECCHR)

Emmanuel Daoud, avocat, Groupe d'action judiciaire, FIDH

Mise en cause de la responsabilité des entreprises multinationales pour complicité de violations du droit international humanitaire dans les Territoires palestiniens occupés

Emily Schaeffer, avocate, Michael Sfard Law Office

Discussion

12h30 - 14h00 Déjeuner

13h00. Conférence de presse : publication du rapport KHRC/FIDH sur les investissements au Kenya

14h-15h30

Groupes de travail: études de cas

Etude de cas 1: Les plantations bananières au Cameroun (Français)

Etude de cas 2: L'industrie minière en Equateur (Espagnol/anglais/français)

Etude de cas 3: les conditions de travail dans l'industrie de la coupe des fleurs au Kenya (Anglais)

15h30-16h00 *Pause café*

16h00-16h30 Compte-rendu des ateliers

16h30-17h30h:

Session finale: Perspectives

Modérateur: Antoine Bernard, FIDH

Elin Wrzoncki, FIDH: le processus Ruggie, et après? Vers un instrument global?

Tricia Feeney: perspectives au niveau de l'OCDE

Véronique Van der Plancke: perspectives au niveau de l'Union européenne

Discussion générale

17h30-19h30 Cocktail de clôture pour tous les participants